



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Cergy-Pontoise, le 16 MAI 2013

Service de l'urbanisme
et de l'aménagement durable

Pôle risques, énergie et bruit

Affaire suivie par Florent BOUSQUET
Tél. : 01 34 25 24 54
@ florent.bousquet@val-doise.gouv.fr

Objet : Relevé de conclusions de la réunion du groupe de travail sur la charte de l'environnement de l'aérodrome de Persan-Beaumont du 19 avril 2013

Étaient présents à la réunion présidée par M. LE NOAN, chargé de mission pour l'administration de l'arrondissement de Pontoise:

Organismes	Noms
Aéroports de Paris	Pierre-Hugues SCHMIT
Association des Usagers de l'Aérodrome de Persan-Beaumont (AUAPB)	Francis VITAL
	Daniel PLAMONT
Le Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise (ROSO)	Didier MALE
Le Petit Rapporteur Mesnilois	Catherine PIOT
Association de défense du Patrimoine Naturel de Bernes-sur-Oise (ADPN)	Francis SARMIENTO
Mairie de Bernes-sur-Oise	Yves OLLIVIER
Mairie de Bruyères-sur-Oise	Bernard LE BON
Mairie de Boran-sur-Oise	Janick RONCIN
DGAC	Franck BOUNIOL
Préfecture du Val d'Oise	Jean-Yves LE NOAN
DDT du Val d'Oise	Marie-Pierre CABOS
	Florent BOUSQUET

La réunion débute par une présentation par ADP du déploiement de sa politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) sur l'aérodrome de Persan-Beaumont (en annexe du présent compte-rendu).

Carte pédagogique relative au respect du tour de piste

ADP rappelle la teneur de la carte établie en 2005. Le point de fragilité restant concerne le respect de la branche ouest du circuit (base 10 ou vent traversier 28). L'amer historique était un hangar

